

FAQ

De nombreux déchets peuvent être triés pour être recyclés, contribuant à la préservation des ressources naturelles (bois, fer, pétrole...). Cela permet de limiter la part de déchets résiduels à traiter !

FAQ: vos questions, nos réponses

Vos questions sur la collecte

Mon sac ou mon bac n'a pas été collecté, pourquoi? 

Quel est mon jour de collecte? 

Que deviennent nos déchets ? 

Quelques gestes pour faciliter le travail des agents de collecte 

En cas de report de collecte, comment être tenu informé(e)? 

Pourquoi 6 levées/an ? 

A propos des sacs jaunes

J'ai oublié de sortir mon sac jaune, quelle solution? 

A combien de rouleaux ai-je droit chaque année? 

Où récupérer les rouleaux de sacs jaunes? 

Les sacs jaunes sont-ils en plastiques recyclé et sont-ils valorisés après la collecte ? 

Les bacs jaunes

| | |
|--|---|
| Pourquoi proposer l'équipement en bac jaune ? | ▼ |
| Est-ce obligatoire de passer aux bacs jaunes? | ▼ |
| Pourquoi payer une location/maintenance pour le bac jaune? | ▼ |
| Est-ce que les levées seront facturées? | ▼ |
| Peut-on mettre des sacs jaunes dans le bac jaune? | ▼ |
| Vous n'avez aucun moyen de locomotion pour venir chercher le bac jaune? | ▼ |
| Que faire si je n'ai pas de place pour stocker un 2ème bac ou si je n'en veux pas? | ▼ |
| Puis-je mettre mes papiers et mes emballages en verre dans le bac jaune? | ▼ |
| Qui va nettoyer le bac? | ▼ |
| Où déposer le verre, le papier, les textiles ? | ▼ |

Bien trier

| | |
|---|---|
| Où déposer le verre, le papier et les textiles? | ▼ |
| Que dois-je mettre dans le sac ou le bac jaune? | ▼ |



Un doute, une question ?

Téléchargez le [mémo du tri](#) ou retrouvez la destination de votre emballage sur www.consignesdetri.fr

Dans cette rubrique



La collecte et le tri des déchets

- › VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE
- › LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
- › BIEN TRIER SES EMBALLAGES
- › QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?
- › RÉGLER VOTRE REDEVANCE DÉCHETS
- › FAQ
- › PUBLICATIONS

ESTUAIRE ET SILLON
Communauté
de Communes

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay

HORAIRES :
Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30

<https://www.estuaire-sillon.fr/gestion-des-dechets/la-collecte-et-le-tri-des-dechets/faq-4981.html>

